

Règlement

Article 1 : **OBJET**

La SFCR octroie, aux jeunes médecins ou chercheurs français ou exerçant en France, une aide matérielle avec pour objectifs à considérer de débiter poursuivre ou finaliser un travail de recherche sous la tutelle d'une équipe de recherche clinique ou d'un laboratoire de recherche expérimentale labélisé en France et après accord des différents partis avis consultatif des membres de la commission des bourses de la SFCR.

Article 2 : **THEMES ET NATURE DU PROJET DE RECHERCHE**

Le travail de recherche doit être **clinique** ou **fondamental** :

- Un projet de recherche clinique en rapport avec les pathologies rachidiennes cervicales, thoraciques ou lombaires. Cette étude peut relever des domaines suivants : épidémiologie, méthodes diagnostiques, évaluer des traitements conservateurs et/ou chirurgicaux.
- Un projet de recherche fondamentale en laboratoire (INSERM ou CNRS souhaitables) peut porter sur des sujets de biomécanique, de biologie cellulaire, d'analyse instrumentale de la marche, d'études animales, ou sur sujets anatomiques.

Article 3 : **CONDITIONS DE CANDIDATURE**

- Etre médecin ou chercheur, français, travaillant dans un cadre hospitalier, universitaire ou de recherche en chirurgie du rachis dans les spécialités inhérentes à cette activité tant médicale (MPR, kinésithérapie) que chirurgicale (Neurochirurgie, Orthopédie).
- Age inférieur ou égal à 40 ans.
- Etre membre de l'AJCR ou de la SFCR et à jour de ses cotisations.
- La soumission se fait par voie électronique exclusivement. Le dossier de candidature doit être adressé par mail au secrétariat de la SFCR : congres@sfcfr.fr

Article 4 : **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le candidat devra constituer dans le cadre de son dossier

- Un curriculum-vitae détaillé
- Une lettre détaillée du candidat, précisant ses motivations, son projet (intérêt, méthodologie, résultats attendus), les dépenses qu'il prévoit de financer avec la bourse, les co-financements et son engagement sur l'honneur à respecter les objectifs concernant l'objet de la bourse.
- Une lettre du responsable du service ou du laboratoire dans lequel le candidat effectuera son étude
- Une lettre d'acceptation du responsable de l'unité d'accueil (France ou étranger) témoignant de la faisabilité du projet.
- Une lettre de parrainage d'un membre titulaire de la SFCR

⇒ **Envoi du dossier scanné par mail au secrétariat au plus tard le 15 mai de l'année universitaire : congres@sfcfr.fr**

Chaque projet sera évalué par les deux directeurs de la commission des bourses.

Règlement

Article 5 : MONTANT de la BOURSE

- La bourse portera le nom du mécène associé à la SFCR.
- La somme de **3 000 €** (trois mille euros), **6 000 €** (six mille euros) ou **9 000 €** (neuf mille euros) sera attribuée au travail de recherche **clinique** ou **fondamental en fonction de 3 critères d'évaluation : type de projet, qualité du projet, originalité du projet et présentation orale du candidat.**

CALENDRIER

L'allocation sera déterminée et attribuée selon les modalités suivantes :

- Date limite d'envoi des dossiers de candidature : **15 mai** de l'année universitaire
- Présentation devant le jury et résultats : en juin lors du congrès de la SFCR
- Remise de la bourse : au cours de la journée des spécialités de la SOFCOT (novembre) de l'année universitaire.
- Présentation des résultats : au cours de la journée des spécialités de la SOFCOT (novembre) de l'année suivante.

MODALITES D'ALLOCATION

- Les étudiants sont avertis personnellement de la suite donnée à leur candidature.
Le lauréat recevra par courrier un contrat d'engagement de bourse à compléter et à signer, à renvoyer au secrétariat de la SFCR (congres@sfcr.fr) en 2 exemplaires accompagné d'un RIB à son nom.
- Le paiement de la bourse ne sera effectif qu'après production des documents demandés dans le cadre de la convention de bourse ou lors de la présentation des justificatifs motivant ladite prise en charge.
- L'étudiant lauréat de cette bourse s'engage par ailleurs à fournir une publication dans une revue indexée et à présenter son travail au congrès de la SFCR, l'année suivant l'obtention de la bourse, sous forme de communication orale.

Dossier de candidature (étape 1/7) _____

Lettre de candidature (1 page) :

Dossier de candidature (étape 2/7)

Identification du candidat

M. / Mme / Mlle : NOM Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle :

.....

Adresse professionnelle :

.....

.....

Tél. Email :

Titre du travail (en majuscules)

.....

.....

.....

Date du dépôt de la demande :

Argumentaire :

Date et signature obligatoire

Dossier de candidature (étape 3/7) _____

Curriculum Vitae (1 page) :

Dossier de candidature (étape 4/7) _____

Résumé du projet (1 page) :

Dossier de candidature (étape 5/7) _____

Principales publications :

Dossier de candidature (étape 6/7) _____

Calendrier prévisionnel du programme de recherche :

Dossier de candidature (étape 7/7) _____

Exposé du projet de recherche : 15 pages maximum